



POL717 - ENJEUX POLITIQUES CONTEMPORAINS

Groupes de pression et mouvements sociaux

Hiver 2024

Enseignant : Jean-Patrick Brady

Horaire : Mardi, 13h-15h50

Local : A4-374

Courriel : Jean-Patrick.Brady@USherbrooke.ca

Disponibilité : Sur rendez-vous

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

Développer ses capacités à comprendre et à analyser les caractéristiques et le fonctionnement d'institutions, de phénomènes ou de problèmes politiques à travers des études de cas déterminées. Appréhender le rôle de ces institutions ou des phénomènes politiques par rapport à l'ensemble du système politique dans lequel elles évoluent.

CONTENU DU COURS

Analyse des études de cas sélectionnées à travers une revue de la littérature et de la présentation de cas précis. Compréhension du rôle des acteurs, du système des institutions et des interrelations découlant de chaque étude de cas. Production d'un travail de recherche et de réflexion sur les thèmes choisis.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Ce cours vise à acquérir et approfondir quatre compétences distinctes. Dans un premier temps, les personnes étudiantes vont acquérir les connaissances théoriques et empiriques propres aux études des groupes de pression et mouvements sociaux. Ensuite, les personnes étudiantes seront invitées à approfondir leur capacité d'analyse scientifique des phénomènes liés aux enjeux étudiés. Troisièmement, les personnes étudiantes devront développer et approfondir leurs capacités de communication orale et écrite par le biais d'une participation active au séminaire, d'un travail de recherche et d'une présentation orale. Finalement, les étudiantes et les étudiants devront développer leur capacité d'analyse pratique d'un enjeu en transposant les connaissances acquises dans le cours à un enjeu politique calqué sur la réalité grâce à la réalisation d'une note politique.

Le séminaire abordera les groupes de pression et mouvements sociaux contemporains à travers différents enjeux actuels illustrés par des études de cas variées qui permettront de souligner les spécificités locales, régionales, provinciales et canadiennes liées aux groupes de pression et mouvements sociaux.

1. Maîtriser les principaux outils théoriques et approches d'analyse des groupes de pression et des mouvements sociaux.
2. Se familiariser avec les organisations, groupes, mouvements et acteurs influençant les gouvernements et les politiques publiques.
3. Développer une capacité d'analyse des événements en lien avec les groupes de pression et les mouvements sociaux, tant à l'oral qu'à l'écrit.
4. Approfondir ses connaissances des causes et des impacts des actions des groupes de pression et mouvements sociaux.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche pédagogique privilégie une participation active des personnes étudiantes. Le cours est construit sous forme de discussions thématiques alimentées par les lectures obligatoires. La participation des étudiantes et des étudiants est essentielle et sera évaluée. Les personnes étudiantes doivent lire tous les textes obligatoires et être prêtes à partager leurs réflexions et analyses chaque semaine. L'ensemble du contenu du cours – à la fois les lectures et le matériel présenté par le chargé de cours et les conférencières invitées ou conférenciers invités – est soumis à évaluation. Le cours aura lieu en personne à l'Université de Sherbrooke.

LECTURES OBLIGATOIRES

Il n'y a pas d'ouvrage obligatoire pour le cours. Les lectures obligatoires seront disponibles sur la page Moodle du cours (<http://www.usherbrooke.ca/moodle/>).

ORGANISATION DU COURS

Séance 1 – 9 janvier 2024

Introduction

- Présentation du plan de cours
- Introduction au séminaire et aux exigences
- Tour de table de présentation

Séance 2 – 16 janvier 2024

Les groupes de pression au 21^e siècle : Un état des lieux de la science et des théories

- Berger, S. et H. Compston (2002). *Policy concertation and social partnership in Western Europe*. Oxford, Berghahn Books.
- Dahl, R. (1961). *Qui gouverne?* Éditions Armand Colin, Paris.
- Deneault, A. (2013). *Gouvernance : Le management totalitaire*. Montréal, Éditions Lux.
- Grossman, E. et S. Saurugger (2012). *Les groupes d'intérêts : action collective et stratégies de représentation*. Paris, Éditions Armand Colin.
- Hassenteufel, P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Collection U, Armand Colin.

Lectures facultatives :

- Hallpern, C. (2010). *Concertation/délibération/négociation*, dans Boussaguet, L. et dir. Dictionnaire des politiques publiques. Les Presses de Sciences Po, p. 155-164.

Séance 3 – 23 janvier 2024**Les mouvements sociaux au 21^e siècle : Un état des lieux de la science et des théories**

- Dufour, P. « Comprendre les mouvements sociaux en science politique : une histoire tumultueuse et pleine de promesses ». Dans Brady, Jean-Patrick et Stéphane Paquin. (2016). *Introduction à l'analyse des groupes d'intérêt et des mouvements sociaux*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Touraine, A. *Mouvements sociaux d'aujourd'hui. Acteurs et analystes*. Éditions de l'Atelier, 1982.

Biblio :

- Siméant-Germanos J. « 6. La transnationalisation de l'action collective », dans : Éric Agrikoliansky éd., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2010, p. 121-144. DOI : 10.3917/dec.filli.2010.01.0121. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.usherbrooke.ca/penser-les-mouvements-sociaux--9782707156570-page-121.htm>
- Gagnon A-G, Sanschagrin D. *La Politique Québécoise Et Canadienne : Acteurs, Institutions, Sociétés*. 2^E édition ed. Québec (Québec) : Presses de l'Université du Québec; 2017. P.323-352.

Lectures facultatives :

- Desrues, T.; Gobe, E.; Volpi, F. « Le Mouvement Protestataire Algérien De 2019 À La Lumière De La Théorie Des Mouvements Sociaux Et Des Printemps Arabes. » *L'année Du Maghreb* 2019, 21 (21), 27–36 DOI: 10.4000/anneemaghreb.5039.

Séance 4 – 30 janvier 2024**Les répertoires d'action : Évolution des modèles et stratégies des groupes de pression et mouvements sociaux**

- Tilly C. « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 4, n° 1, 1984, (21 pages).
- Péchu, C. « Répertoire d'action », Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 454-462.
- McAdam D., Tarrow S., Tilly C. Pour une cartographie de la politique contestataire. In: *Politix*, vol. 11, n°41, Premier trimestre 1998. Les sciences du politique aux États-Unis. II. Domaines et actualités, sous la direction de Loïc Blondiaux. pp. 7-32.
- Offerlé, M. « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII^e - XXI^e siècles) », *Politix*, vol. 81, no. 1, 2008, pp. 181-202.

Biblio :

- Fillieule Olivier, « 4. Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », dans : Éric Agrikoliansky éd., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2010, p. 77-99. DOI : 10.3917/dec.filli.2010.01.0077. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.usherbrooke.ca/penser-les-mouvements-sociaux--9782707156570-page-77.htm>

Lectures facultatives :

- Goirand, C. « Mobilisations et répertoires d'action collective en Amérique latine », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, no. 2, 2010, pp. 7-27.

Séance 5 – 6 février 2024**Le modèle québécois de concertation : entre rupture et continuité**

- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat*. Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy.
- Côté, L. Lévesque, B. et Morneau, G. (2007). « L'évolution du modèle québécois de gouvernance : le point de vue des acteurs ». *Politique et sociétés*, vol. 26, no.1 : 3-26.
- Hamel, P. et B. Jouve. (2006). *Un modèle québécois? : gouvernance et participation dans la gestion publique*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Noël, A. (2009). *Des lieux de concertation en évolution*, dans Côté, L., B. Lévesque et G. Morneau. *État stratège et participation citoyenne*. Presses de l'Université du Québec, Québec, p.135-152.

Séance 6 – 13 février 2024**Les modèles scandinaves de concertation : le succès des « petits États »?**

- Paquin, S., Lévesque, P.-L., & Brady, J.-P. (2016). *Social-démocratie 2.1 : Le Québec comparé aux pays scandinaves. Deuxième édition revue et augmentée*. Presses de l'Université de Montréal.
<http://www.jstor.org/stable/j.ctv69tdv3>
- Paquin, S. (2009). *Jusqu'ici tout va bien! Les modèles québécois et scandinaves face à la concurrence mondiale*. Dans Côté, L. et coll. (2009). *État stratège et participation citoyenne*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 91-115.
- Schmitter, P.C. (1974). « Still the century of corporatism? » *The Review of Politics*, Vol. 36, No. 1, p. 85-131.
- Simoulin, V. (2005). « Le « modèle suédois » : succès persistant, recompositions actuelles et reconfigurations intellectuelles ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 119, num. 2 : 289-309.
- Strath, B. (2006). « La construction d'un modèle nordique : pressions externes et compromis interne ». *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 13, num. 3 : 391-411.

Séance 7 – 20 février 2024**L'importance des groupes de pression et mouvements sociaux au plan local et régional**

- Gaudreau, L. (2011). « Participer, mais à quoi? Les limites du partenariat local en matière de développement urbain ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 23, n° 2 : 83-96.
- Pichierri, A. (2002). « Concertation and local development ». *International journal of urban and regional research*, vol. 26, num. 4 : 689-706.
- Brais, N. and W. Frohn. "État local et mouvement des femmes à Québec : une étude de cas." *Lien social et Politiques*, number 47, spring 2002, p. 55–66.
<https://doi.org/10.7202/000342ar>

Biblio :

- Fontan J-M, Hamel P, Morin R. *Ville Et Conflits : Action Collective, Justice Sociale Et Enjeux Environnementaux*. Québec, Qué.: Presses de l'Université Laval; 2013. Accessed 2023. P.149-178.
- Hunter, Floyd. *Community Power Structure*. North Carolina University Press. 1969.
- Stahre U. *City in change : globalization, local politics and urban movements in contemporary stockholm*. *International journal of urban and regional research*. 2004;28(1):68-85. DOI :10.1111/j.0309-1317.2004.00503.x.

Remise du plan pour le travail final (10 %)

Séance 8 – 27 février 2024**Les grands groupes de pression : l'évolution du rôle des syndicats et du milieu des affaires**

- Graefe P, Fry N. Le patronat et le nationalisme dans un Québec conservateur. *Recherches sociographiques*. 2022;63(1-2):157-177. DOI :10.7202/1092386.
- Graefe P. La topographie des think tanks patronaux québécois. La construction d'un paysage néolibéral. *Globe*. 2004; 7(1) :181-202. DOI :10.7202/1000834ar.
- Delorme F., Fortin R., Gosselin L. « L'organisation du monde patronal au Québec : un portrait diversifié ». *Relations industrielles*. 1994; 49(1) : 9-40. DOI :10.7202/050916ar.
- Collombat T, Lafrance X. Recomposition de la gauche québécoise et rôle politique du syndicalisme. *Recherches sociographiques*. 2022; 63(1-2):131-155. DOI : 10.7202/1092385ar.
- Gagnon A-G, Gagnon A-G, Sanschagrin D, Sanschagrin D. *La Politique Québécoise Et Canadienne : Acteurs, Institutions, Sociétés*. 2E édition ed. Québec (Québec) : Presses de l'Université du Québec; 2017. P.397-416.

Lectures facultatives :

- Durand-Allard M-A, Dufour-Poirier M, Laroche M. « Jeunes et syndicalisme. Une intégration réussie ou un divorce annoncé? » Regard critique sur deux organisations syndicales au Québec. *Sociologies pratiques*. 2016; 32(2) : 79-79. DOI :10.3917/sopr.032.0079.

Remise de la note politique (20 %)**5 mars 2024 – Pas de cours, semaine de relâche du 4 au 8 mars 2024****Séance 9 – 12 mars 2024****Les associations énergétiques : influence et limite dans le changement des politiques publiques**

- Pellerin-Carlin T. « L'Union de l'énergie aux prises avec les lobbies ». *L'économie politique*. 2017;74(2):55-55. DOI : 10.3917/leco.074.0055.
- Bardon, P., et T. Libaert. *Le lobbying*. Dunod, 2012. P. 7-24 et p. 118-126.
- Feurtey É, Ilinca A, Sakout A, Saucier C. “Institutional factors influencing strategic decision-making in energy policy; a case study of wind energy in France and Quebec (Canada)”. *Renewable and sustainable energy reviews*. 2016;59:1455-1470. DOI : 10.1016/j.rser.2016.01.082.
- Shrivastava M. et L. Stefanick. « Alerbat Oil and the decline of democracy in Canada ». Athabasca University Press. 2015. P.295-312.
- Brown R. “Political activities of oil and gas firms in the united states. *Energy sources, part b: economics, planning, and policy*. » 2018;13(6):291-300. DOI :10.1080/15567249.2018.1477867.

Lectures facultatives :

- Wokuri P. La participation citoyenne dans l'éolien au Danemark : institutionnalisation durable ou expérimentation temporaire ? *Participations*. 2019;23(1):193-193. DOI :10.3917/parti.023.0193.

Séance 10 – 19 mars 2024**Le mouvement environnemental au Québec et au Canada**

- Vaillancourt, J-G. « Le mouvement vert au Québec : une perspective historique et sociologique. » *Bulletin d'histoire politique*, volume 23, numéro 2, hiver 2015, p. 113–132. <https://doi.org/10.7202/1028886ar>
- Coglianese C. Social movements, law, and society: the institutionalization of the environmental movement. *University of pennsylvania law review*. 2001;150(1):85-118. DOI :10.2307/3312913

Séance 11 – 26 mars 2024**Le mouvement étudiant québécois est-il mort?**

- Warren J-P. « Dialoguer, c'est se faire fourrer », la mort du syndicalisme étudiant québécois. » *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 2018;127-128(1):24-24. DOI :10.3917/mate.127.0024.
- Tremblay Pierre-André, Roche M, Tremblay S, Bibliothèque numérique canadienne (Firme). *Le Printemps Québécois : Le Mouvement Étudiant De 2012*. Québec, Québec: Presses de l'Université du Québec; 2015. INSERER-URL-MANQUANT. Accessed 2023. P.119-134.
- Dufour P, Savoie L-P. Quand les mouvements sociaux changent le politique. le cas du mouvement étudiant de 2012 au Québec. *Canadian journal of political science / revue canadienne de science politique*. 2014;47(3):475-502.
- Lamarre. J. Le mouvement étudiant québécois des années 1960 et ses relations avec le mouvement international. la dynamique Québec – Canada – États-Unis – France. *Éditions Septentrion*. 2017.

Lectures facultatives :

- Lamarre J. « Le mouvement étudiant américain et la contestation dans les années 1960. incompatibilité et inspiration pour le mouvement étudiant québécois. » *Histoire sociale/social history*. 2013;46(92):397-422.

Séance 12 – 2 avril 2024**Les mouvements de genre face à l'État : stratégies et enjeux**

- Lamoureux D, Mayer S. « Réseaux d'alliances entre féministes québécoises : une relecture de la notion de « triangle de velours ». » *Politique et sociétés*. 2021;40(2):105-126. DOI :10.7202/1077871ar.
- Dobrowolsky A, MacDonald F, Raney T, Collier CN, Dufour P, Pagé Geneviève. « La lente intégration du queer au féminisme québécois francophone: douze ans de résistance et le rôle de passeur des panthères roses. » *Canadian journal of political science*. 2017;50(2):535-558. DOI :10.1017/S0008423917000506.
- Tremblay M, ed. *Queering Representation : Lgbtq People and Electoral Politics in Canada*. Vancouver: UBC Press; 2019. INSERER-URL-MANQUANT. Accessed 2023. P.157-178.
- Philipps J. La laïcité et l'héritage féministe religieux au québec : du refus à la réappropriation. *Recherches féministes*. 2022;35(1-2):225-241. DOI :10.7202/1099920ar.
- Mercier É. « La révolte des « carrés jaunes » : représentations et résistances des filles dans les médias au Québec. » *Recherches féministes*. 2020;33(1):75-91. DOI :10.7202/1071243ar.
- Brady J-P, Paquin Stéphane, et coll. *Groupes d'intérêt et mouvements sociaux*. Québec: Presses de l'Université Laval; 2017. P.175-194.

Séance 13 – 9 avril 2024**Entre concertationnisme et confrontation : l'évolution des groupes communautaires au Québec**

- Caillouette, J. (1994). « L'État partenaire du communautaire : vers un nouveau modèle de développement. » *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 1 : 161-175.
- Jetté C. « *Les Organismes Communautaires Et La Transformation De L'état-Providence : Trois Décennies De Coconstruction Des Politiques Publiques Dans Le Domaine De La Santé Et Des Services Sociaux.* » Québec: Presses de l'Université du Québec; 2008. P.281-304.
- Panet-Raymond J, Lavoie J, Lavoie J, Panet-Raymond J. *La Pratique De L'action Communautaire.* 3E éd ed. Québec: Presses de l'Université du Québec; 2011. P. 205-264.
- Saint-Martin D. Guichet unique et reconfiguration des réseaux de politiques publiques : le cas d'Emploi-Québec. *Politique et sociétés.* 2001;20(2-3):117-139. DOI :10.7202/040277ar.

Séance 14 – 16 avril 2024**Conclusion du cours. Les pays occidentaux sont-ils dirigés par les groupes de pression et les mouvements sociaux?**

- Fillieule O., Mathieu L., Péchu C., *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2^e édition mise à jour et augmentée.* Presses de Sciences Po, « Références », 2020, ISBN : 9782724623550. DOI : 10.3917/scpo.filli.2020.01, URL : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724623550.htm>
- Grossman E., Saurugger S., *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation.* Armand Colin, « Collection U », 2012, ISBN : 9782200259983. DOI : 10.3917/arco.gross.2012.01.URL : <https://www.cairn.info/les-groupes-d-interet--9782200259983.htm> P.5-22
- Lenglet R, Vilain O, Vilain O. *Un Pouvoir Sous Influence : Quand les think tanks confisquent la démocratie.* Paris: A. Colin; 2011.
- Lévesque B., Côté L., Morneau G, *État Stratège & Participation Citoyenne.* Québec: Presses de l'Université du Québec; 2009. P.235-274.
- Vidéo : Démocratie et groupes de pression. Revue politique et parlementaire. <https://www.revuepolitique.fr/timetable/event/democratie-et-groupes-de-pression/>

Remise du travail final (35%)

MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Le travail demandé pour le cours est soutenu. L'évaluation repose sur 5 éléments :

Évaluation	Pondération	Date de remise
Participation et soumission de questions de discussion	20 %	Continu
Animation d'une séance du séminaire	15 %	Selon l'attribution des séances
Plan pour le travail final	10 %	27 février 2024
Note politique	20 %	12 mars 2024
Travail de recherche	35 %	16 avril 2024

- Tous les travaux remis à l'enseignant doivent être dactylographiés (interligne 1.5, 12pts, Times New Roman, justifié; marges standards de 2.5cm en haut, en bas, à gauche et à droite)

- Veuillez accorder une attention rigoureuse à l'orthographe et la syntaxe. Vous pouvez perdre jusqu'à 5 % pour la qualité de la langue.
- Aucun retard ne sera accepté sans pénalité, à moins d'une entente préalable ou d'une note médicale. **Une pénalité de 5 % par jour sera appliquée, incluant les jours de fin de semaine.**

1. Participation et soumission de questions de discussion (20 %)

Pour m'assurer que vous participiez à la discussion, vous devez faire trois choses :

- a. Avant chaque cours, vous devez soumettre trois questions relatives aux lectures obligatoires de la semaine en cours. Les questions doivent se référer directement aux textes et peuvent être utilisées pour guider la discussion en classe. Il peut s'agir de questions de réflexion ou de précision.
- b. Chaque semaine, vous devez être prêt à participer à la discussion. N'hésitez pas à prendre des notes en lisant les lectures obligatoires et à les apporter en classe.
- c. Comme ce séminaire aborde des questions contemporaines, nous discuterons souvent de l'actualité en classe. Il est fortement encouragé de suivre l'actualité.

2. Animation d'une séance du séminaire (15 %)

Chaque personne étudiante aura la responsabilité d'animer la discussion lors d'une séance du séminaire. En début de session, vous devrez indiquer vos préférences et une séance vous sera ensuite attribuée. Vous serez alors responsable de l'animation de cette séance, seul.e.

Pour la séance qui vous sera attribuée, vous devrez, pour chaque texte, faire trois choses :

- Résumer TRÈS BRÈVEMENT (en 1 minute) l'objectif, la thèse et les principaux arguments du ou des auteurs (2 points / 10).
- Décrire (en 2 minutes) les forces et/ou faiblesses du texte, en expliquant pourquoi vous les avez identifiées (3 points / 10).
- Préparer des questions sur le texte que vous poserez ensuite à vos collègues afin d'encourager la discussion et l'analyse des textes (3 points / 10).

Vous serez également évalué.e sur la forme de votre présentation : ne lisez pas le texte de votre présentation... ou si vous le faites, cela ne doit pas être évident. Soyez dynamique et clair. e, et évitez les tons monotones.

Vous devez démontrer votre compréhension des textes en offrant non pas un simple résumé des propos de l'auteurice ou de l'auteur, mais plutôt démontrer que vous avez réfléchi aux textes, que vous les analysez.

3. Plan pour le travail de recherche (10 %)

En amont de la production de votre travail de recherche, vous devez remettre un plan de travail. Outre vous permettre d'amorcer votre réflexion, le plan de travail a pour objectif de vous guider dans la réalisation de votre travail final en vous offrant des commentaires à mi-parcours.

Votre plan doit :

- Être d'une longueur de 3-4 pages
- Inclure les éléments suivants :
 - o Une page titre (exclue du nombre total de pages) incluant le titre provisoire de votre travail. (1pt)
 - o La problématique et la question de recherche de votre travail. (2pts)
 - o L'hypothèse ou la thèse de votre travail, à savoir ce que vous défendrez/la réponse à votre question de recherche. Cette partie ne doit pas être plus longue qu'une phrase. (2pts)
 - o Une brève description de l'approche théorique choisie. (1pt)
 - o Une brève description de votre méthodologie. (1pt)
 - o Un plan préliminaire (sous forme de table des matières : 1. Titre; 1.1. Sous-titre; 1.2. Sous-titre : 2. Titre...). (1pt)
 - o Une bibliographie préliminaire incluant un **minimum de 5 sources scientifiques** (2pts)

4. Note politique (20 %)

Vous êtes attaché (e) politique en 2021 pour le ministre de la Langue française du moment, Simon Jolin-Barette. À la veille de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 96, vous devez soumettre au ministre une note politique résumant les positions des groupes qui présenteront en commission le lendemain :

- Union étudiante du Québec
- Assemblée des Premières nations du Québec
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Quebec Community Groups Network

Les mémoires sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CCE/mandats/Mandat-45841/memoires-deposes.html#:~:text=Retour%20au%20mandat-.M%C3%A9moires%20d%C3%A9pos%C3%A9s%20lors%20du%20mandat%20%C2%AB%20Consultation%20particul%C3%A8res%20et%20auditions%20publiques,une%20consultation%20en%20commission%20parlementaire.>

Votre note politique doit faire maximum 1000 mots (page de présentation exclue – aucune table des matières – times new roman 12 – interligne simple et demie) :

- Présenter la problématique entourant la commission parlementaire (maximum 150 mots).
- Offrir un résumé court et succinct de la position des 4 groupes (maximum 600 mots).
- Proposer au ministre des pistes de questions/recommandations/angle d'attaque lorsqu'il va questionner le propos des groupes en commission (maximum 250 mots).

****En lieu d'une bibliographie, vous devez inclure les sources mobilisées et citées en note de bas de page. Votre note politique doit respecter les normes de présentation exposées précédemment et être présentée sous forme de texte continu. Toute section présentée en point de forme se verra attribuer la note de 0.**

L'évaluation de votre note repose sur 4 éléments : la compréhension du sujet, la capacité à résumer de manière succincte et claire la position des groupes, la précision des recommandations au ministre sur l'angle à adopter lors des présentations et la structure du propos.5. Travail de recherche (35 %).

Dans le cadre du séminaire, vous devez produire un travail de recherche portant sur un enjeu lié aux groupes de pression ou aux mouvements sociaux. **Le sujet doit être préalablement approuvé par l'enseignante. Tout sujet non approuvé amènera un travail non évalué.**

Conseils pour le choix du sujet :

- Définissez un objectif clair et réaliste.
- Choisissez un sujet précis et bien circonscrit.
- Votre sujet peut être d'actualité, mais assurez-vous que celui-ci a fait l'objet de publications scientifiques.

Votre travail doit être d'une longueur de minimum 20 et maximum 25 pages (excluant la page titre, la table des matières et la bibliographie) et doit inclure les éléments suivants :

- Une page titre.
- Une table des matières.
- Une introduction qui présente clairement votre problématique, votre question de recherche, votre thèse/hypothèse et les principaux arguments de votre développement (sujet divisé).

- Un développement présenté sous forme de sections et sous-sections (1. Titre; 1.1. Sous-titre; 1.2. Sous-titre; 1.3. Sous-titre; 2. Titre; 2.1. Sous-titre...) dans lequel vous faites votre démonstration.
- Une conclusion sous forme de rappel des principaux arguments et qui propose une ouverture.
- Une bibliographie complète incluant toutes les références utilisées et citées pour la réalisation du travail.

La grille de correction vous sera présentée lors du cours.

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : <https://www.usherbrooke.ca/etudiants/soutien-a-la-reussite/integrite-intellectuelle/> et à participer au Quiz antiplagiat : <https://www.usherbrooke.ca/enseigner/passeurs-dintegrite/ressources/antiplagiat/#c286232>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

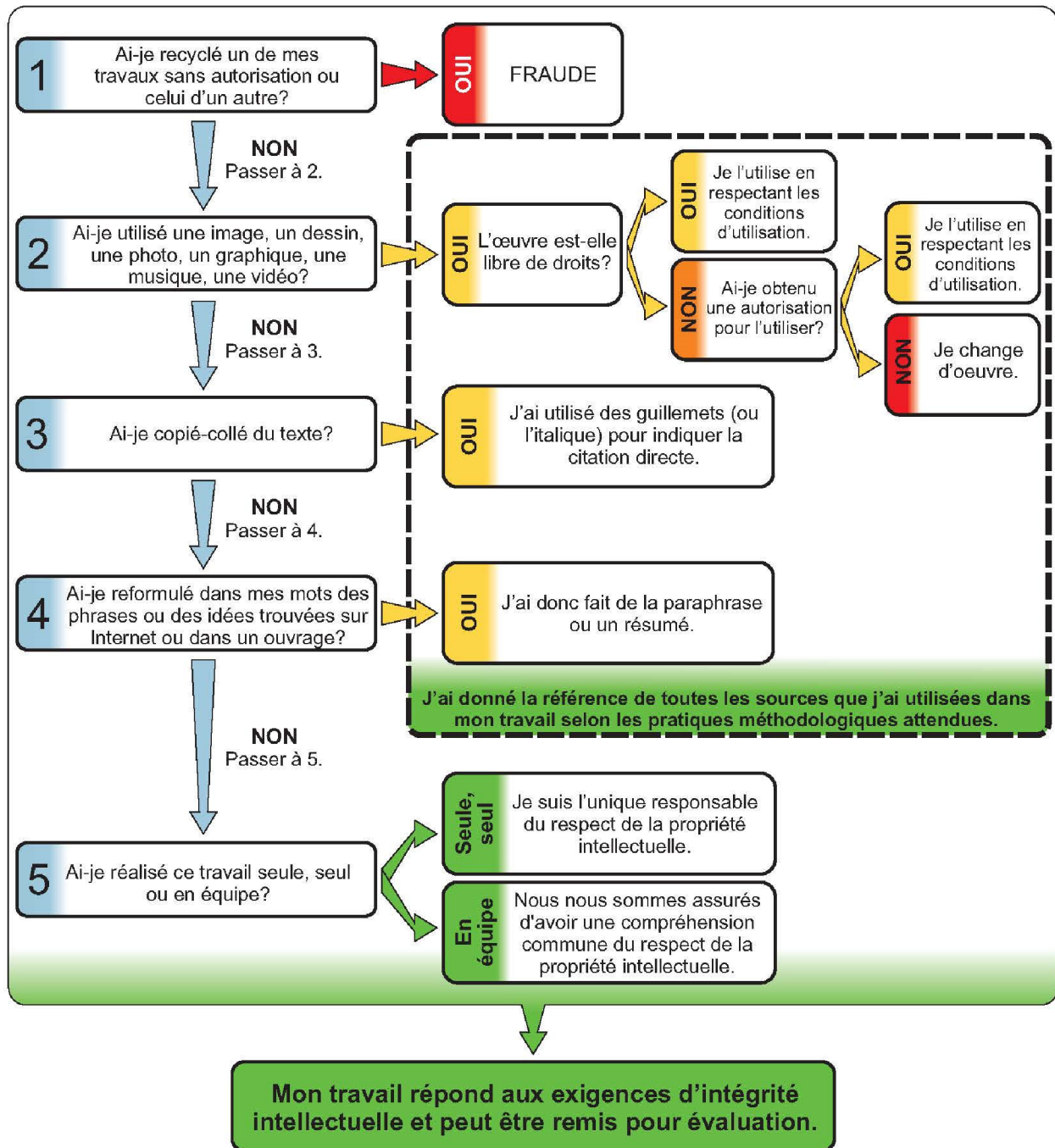
[Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

Dates importantes	Contenu
21 janvier 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
15 mars 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Du 4 au 8 mars 2024
Journée réservée aux activités étudiantes (campus principal seulement)	31 janvier (8h30 à 22h)
Congés universitaires	Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1er avril
Période d'examens	Du 15 au 26 avril (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources